

## Folia Pharmacotherapeutica mai 2021

Bon à savoir

### **COVID-19: le Conseil Supérieur de la Santé recommande que les femmes enceintes soient vaccinées en priorité**

Le **Conseil Supérieur de la Santé (CSS)** a révisé son **avis sur la vaccination COVID-19 de la femme enceinte**: Avis 9622 (15/04/21).<sup>1</sup> L'avis concerne **uniquement les vaccins à ARNm** : Comirnaty® (vaccin Pfizer) et COVID-19 Vaccine Moderna® (vaccin Moderna). Au moment où cet avis révisé était publié (15/04/21), Vaxzevria® (vaccin AstraZeneca) n'était utilisé en Belgique que chez les personnes de plus de 60 ans et COVID-19 Vaccine Janssen® (vaccin Janssen) n'était pas encore utilisé. C'est pourquoi le vaccin AstraZeneca et le vaccin Janssen ne sont pas inclus dans l'avis du CSS.

Alors que dans la version précédente de son avis, la vaccination systématique des femmes enceintes n'était pas recommandée (voir Folia de mars 2021), le CSS recommande désormais que **toutes les femmes enceintes soient vaccinées en priorité**, à ce stade de la campagne de vaccination (c'est-à-dire après la vaccination des plus de 65 ans), **avec un vaccin à ARNm**. Cette recommandation fait suite à l'analyse des données les plus récentes et repose sur les **arguments** suivants :

- les données indiquant un taux plus élevé d'hospitalisations, d'admissions aux soins intensifs, de ventilation mécanique et de décès pour cause de COVID-19 chez les femmes enceintes, par rapport aux femmes non enceintes de même âge, bien que le risque absolu reste faible. Le risque d'événements thromboemboliques lié au COVID-19 s'ajoute au risque déjà accru d'événements thromboemboliques pendant la grossesse.
- les données indiquant un risque accru d'accouchement prématuré chez les femmes enceintes atteintes de COVID-19 ;
- les données rassurantes quant à l'innocuité des vaccins à ARNm pour la mère et l'enfant, bien que l'expérience reste encore limitée. La sécurité de la vaccination chez la femme enceinte fait l'objet d'une surveillance étroite par les autorités sanitaires.

Le CSS souligne que la vaccination des femmes enceintes est d'autant plus justifiée pour les femmes **présentant des comorbidités** telles que IMC augmenté avant la grossesse, hypertension ou diabète, et pour les femmes à **haut risque d'exposition au SARS-CoV-2**.

Entre-temps, le *JAMA Pediatrics*<sup>2</sup> a publié en ligne, le 22/04/21, une étude de cohorte menée dans plusieurs pays entre mars et octobre 2020, ayant comparé des femmes enceintes atteintes de COVID-19 avec des femmes enceintes sans COVID-19 : chez les femmes atteintes de COVID-19, on a constaté une augmentation substantielle de la morbidité sévère et de la mortalité maternelles, et des complications néonatales.

**Note.** Pour tous nos articles relatifs aux médicaments dans la COVID-19: voir les Actualités COVID-19 sur notre site Web.

### **Sources spécifiques**

**1.** Conseil Supérieur de la Santé. Recommandations en matière de vaccination contre le SARS-CoV-2 de la femme enceinte, souhaitant devenir enceinte ou en période d'allaitement. Version 15/04/21. Sur <https://www.health.belgium.be/fr/avis-9622-vaccination-contre-la-covid-19-chez-la-femme-enceinte>

**2.** Villar J., Ariff S et al. Maternal and Neonatal Morbidity and Mortality Among Pregnant Women With and Without COVID-19 Infection. The INTERCOVID Multinational Cohort Study. *JAMA Pediatrics*, en ligne le 22/04/21, doi:10.1001/jamapediatrics.2021.1050. Avec éditorial: Healy CM. COVID-19 in Pregnant Women and Their Newborn Infants. Doi doi:10.1001/jamapediatrics.2021.1046

### **Colophon**

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

### **Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)**

T. Christiaens (Universiteit Gent) et  
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

### **Éditeur responsable:**

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.